

Michel et Monique BONNARD

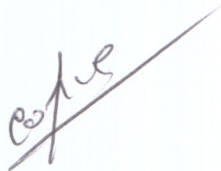
12 Boulevard Thermal

63100 Clermont Ferrand

Tel : 04-63-08-28-09

06-80-16-20-55

E-mail : bonnard63@gmail.com



Monsieur le Maire

Hôtel de Ville

10, rue Philippe-Marcombes

63000 Clermont-Ferrand

Clermont-Ferrand, le 30 juillet 2026

Lettre recommandée avec accusé de réception

Objet : Rue des Prés-Hauts – mur présentant un risque d’effondrement – demande de suivi des mesures de mise en sécurité – propriété de Mme Élisabeth MASSENA

Pièces jointes : photographies du mur et des dispositifs de protection

Monsieur le Maire,

Nous avons récemment pris contact avec les services municipaux chargés des procédures de mise en sécurité des immeubles au sujet des désordres affectant un mur d’environ trois mètres de hauteur, situé rue des Prés-Hauts et appartenant à Mme Élisabeth MASSENA

Mme VOSNIAK a eu l’amabilité de nous renseigner sur l’état d’avancement de ce dossier. Elle nous a notamment indiqué que la propriétaire avait été mise en demeure, dès le mois de novembre 2025, de remédier aux désordres constatés, lesquels sont susceptibles de compromettre la sécurité des usagers de la rue des Prés-Hauts.

Elle nous a également précisé que des barrières de protection avaient été installées à l’aplomb du mur afin de prévenir tout accident. Nous comprenons pleinement la nécessité de ces mesures conservatoires.

Comme le montrent les photographies jointes, ce mur comporte une porte constituant l’accès principal à la propriété de Mme MASSENA. Il nous a été indiqué que les barrières, qui neutralisent actuellement cet accès, seraient maintenues jusqu’à l’achèvement des travaux demandés à la propriétaire. Cette précaution nous paraît également justifiée au regard de la situation.

Toutefois, si un débroussaillage de la parcelle a bien été réalisé par la propriétaire, afin de permettre à vos services d’examiner le mur et de déterminer la nature des travaux nécessaires, aucun chantier ne semble avoir débuté à ce jour, alors que près de huit mois se sont écoulés depuis la mise en demeure.

Cette situation entraîne désormais pour nous des conséquences directes et importantes. Mme MASSENA ne pouvant plus accéder à sa propriété depuis la rue des Prés-Hauts, les personnes

se rendant chez elle, à pied ou en véhicule, empruntent notre propriété pour rejoindre le boulevard Thermal.

Cette circulation, qui s'est progressivement installée dans la durée, nous occasionne une gêne croissante et ne saurait constituer une solution pérenne, alors même que notre propriété n'a pas vocation à se substituer à l'accès habituel de la propriété voisine.

Dans ces conditions, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous indiquer les suites données à la mise en demeure adressée à la propriétaire ainsi que, dans la mesure du possible, le calendrier prévisible de réalisation des travaux.

Nous vous remercions également de bien vouloir prendre, dans le cadre de vos compétences, toute disposition utile afin que les travaux nécessaires soient entrepris dans les meilleurs délais et d'examiner, si les conditions légales sont réunies, la mise en œuvre des mesures permettant d'assurer l'exécution effective des prescriptions adressées à la propriétaire, notamment, le cas échéant, d'une astreinte.

Nous souhaitons naturellement que cette situation puisse être résolue de manière constructive, dans l'intérêt de la sécurité des usagers de la voie publique comme de chacun des propriétaires concernés.

En vous remerciant par avance de l'attention que vous voudrez bien porter à notre demande et de nous tenir informés des mesures envisagées,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de notre haute considération.

Michel BONNARD

Monique BONNARD

LETTRE RECOMMANDÉE

AVEC AVIS DE RÉCEPTION

EXPÉDITEUR

Monique et Michel
BONNARD
22 Bd Thémis
63100 Clermont Ferrand

DESTINATAIRE

Monsieur P. Roux
Hôtel de Ville
10 Rue de la Préfecture
63000 Clermont Ferrand

Cachet de La Poste



Indemnisation
incluse de 16€ (R1)
Extension de garantie ☐ 153€ (R2) ☐ 458€ (R3)

CRBT :
Prix : 8,43

625334 - LR502 V3 EMP 08 0045197 0725

Suivez votre envoi sur laposte.fr/suivi avec ce numéro
ou depuis votre mobile en flashant ce QR code
880 001 538 014 62V



Preuve de dépôt
à conserver



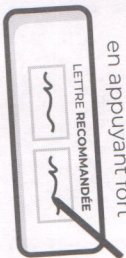
DÉLAI
3 JOURS*

* délai indicatif



Envoyez votre recommandé en toute simplicité

1 Remplissez
au stylo bille
en appuyant fort



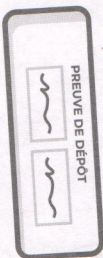
2 Décollez
le bordereau
en bas à gauche



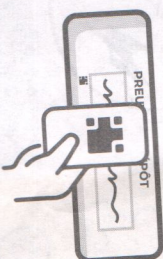
3 Collez le bordereau
et l'affranchissement
sur le recto de l'enveloppe



4 Déposez au guichet
et récupérez votre
preuve de dépôt



5 Suivez votre envoi
grâce au QR code
ou sur laposte.fr



Extrait des conditions spécifiques de vente applicables à la Lettre recommandée nationale de La Poste

Réclamations

Les réclamations sont admises dans un délai d'un an à compter du lendemain du jour de prise en charge de l'envoi pour les envois en France et dans un délai de six mois pour les envois à destination des COM. Le client peut effectuer une réclamation sur <https://reclamationslaposte.fr>, par téléphone au 3631 (service gratuit + prix appel), par écrit à l'adresse suivante : SERVICE CONSOMMATEURS 99999 LA POSTE ou auprès d'un point de contact postal ou d'un établissement courrier pour les professionnels.

Indemnisation et garantie

La Poste indemnise la perte ou l'avarie d'un envoi recommandé dans les conditions prévues à l'article L.7 du code des postes et communications électroniques. La responsabilité de La Poste est strictement limitée aux dommages directs et plafonnée, toutes causes confondues, au montant de l'indemnisation déterminé par le niveau de garantie choisi par l'expéditeur : R1 : 16 euros - R2 : 153 euros - P3 : 459 euros. Le niveau de garantie est librement choisi par l'expéditeur au moment du dépôt de la lettre recommandée nationale. A défaut de choix exprès par l'expéditeur, le niveau de garantie R1 s'applique.

Service de la Lettre recommandée

Service comprenant une preuve de dépôt attestant la date de dépôt, une remise contre signature qui apporte une preuve de distribution et un service de suivi pour les envois en France métropolitaine, DOM, Monaco, Saint-Martin, Saint-Barthélemy, Saint-Pierre-et-Miquelon. Options : un avis de réception, un contre-remboursement limité à 800 euros. Pour toute question, contactez le Service Clients au 3631 pour les particuliers et au 3634 pour les professionnels (service gratuit + prix appel).

La Poste - SA au capital de 5 857 785 892 euros
356 000 000 RCS Paris
Siège social : 9 RUE DU COLONEL PIERRE AVIA
75757 PARIS CEDEX 15
L'intégralité des conditions spécifiques de vente est disponible en bureau de poste
et sur www.laposte.fr





Lettre Recommandée AVIS DE RÉCEPTION

Présentée, avisée le : 05/08/2026

Distribuée le : 05/08/2026

Nom du destinataire ou de son mandataire :
MAIRIE

Signature du destinataire ou de son mandataire :


AR



Numéro de la LR :

AR 88000153801462V



SD : 87001431853621J



Destinataire de la Lettre recommandée

Mairie de Stavel
Hotel de Ville
Le Ave Philippe
5300 CLERMONT FERRAND

A distribuer à l'adresse ci-dessous

Monique et Michel
BONNARD
12 Bd Thémis
58100 CLERMONT FERRAND

Signature
facteur *

* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire
ou de son mandataire a été vérifiée.

625734 - AR MATÉRIALISÉ - VI PHI UPM 14 07/25

La Poste - SA au capital de 5 857 785 892 euros - 356 000 000 RCS Paris - Siège social : 9 RUE DU COLONEL PIERRE AVIA - 75015 PARIS

AR

Conservez cet avis de réception. Cette preuve doit être conservée sous la forme sous laquelle elle vous a été transmise.
Les conditions spécifiques de vente de la Lettre Recommandée sont disponibles sur le site www.laposte.fr.

